



## OFFICE DES CEREALES

### Consultation N° C2/0066/23

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de produits d'insecticides liquides et de raticides. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à **l'article 2** du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermée et scellée, libellée au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **NE PAS OUVRIR Consultation N° C2/0066/23: Acquisition de produits d'insecticides liquides et de raticides** ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **25 Décembre 2023**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office de Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui ne contient pas la fiche technique ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée. *CM*

